

Agir sur les changements climatiques : vers un dialogue élargi à la société civile canadienne

Un recueil de textes en réponse à
*Agir sur les changements climatiques :
les solutions d'universitaires canadiens et canadiennes*,
un document de consensus lancé en mars 2015



McGill



McGill

Faculté des sciences



Association francophone pour le savoir



ACTING FOR SOCIAL JUSTICE AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE

À PROPOS DE L'ORGANISME

LE CONSEIL DES CANADIENS

ANDREA HARDEN-DONAHUE

Fondé en 1985, le Conseil des Canadiens est le plus grand organisme citoyen du Canada, comptant des membres et des chapitres à travers le pays. Nous travaillons à protéger l'indépendance du Canada en faisant la promotion de politiques progressistes sur le commerce équitable, l'eau potable, la sécurité énergétique, les soins de la santé publics et autres enjeux sociaux et économiques qui préoccupent les Canadiens.

Nous mettons au point des campagnes originales afin de sensibiliser la population à certains des enjeux les plus importants. Nous travaillons avec un réseau de plus de 70 chapitres bénévoles afin d'organiser des tournées de conférenciers, des journées d'action et des manifestations. Nous faisons en sorte que les gouvernements sachent quel genre de Canada nous voulons. Le Conseil n'accepte pas les dons d'entreprises et de gouvernements. Nous comptons sur l'énergie de nos bénévoles et l'aide financière de nos membres.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, Veuillez contacter

aharden@canadians.org

SITE INTERNET OFFICIEL

canadians.org/fr



CETTE PHOTO ILLUSTRE LE RÔLE IMPORTANT QUE LES MILITANTS
DEVONT JOUER DANS LA TRANSITION VERS UNE SOCIÉTÉ
SOBRE EN CARBONE RÉALISABLE ET POLITIQUEMENT VIABLE.

© BEN POWLESS



Livre blanc sur les actions sur les changements climatiques au Canada

Commentaires du Conseil des Canadiens

Texte original en anglais disponible à www.sustainablecanadadialogues.ca/en/scd/extendingthedialogue

Le Conseil des Canadiens remercie les 60 universitaires des Dialogues pour un Canada vert pour leur travail décrivant les prochaines étapes tangibles et nécessaires pour le Canada pour commencer à faire face aux changements climatiques dans le rapport *Agir sur les changements climatiques : les solutions d'universitaires canadiens et canadiennes*.

Les changements climatiques sont manifestement une des crises les plus sérieuses à laquelle nous devons faire face collectivement, pourtant le Canada échoue à contribuer de manière importante à réduire la pollution.

Alors que nous avons vu quelques progrès aux niveaux local et provincial, le gouvernement fédéral et certaines provinces demeurent attachés à une vision de superpuissance de l'énergie basée sur l'extraction pétrolière, gazière et minière sans entrave. Cette vision ne va pas seulement à l'encontre des cibles de réduction de la pollution, mais a aussi amené le Canada à se retirer du protocole de Kyoto, à ravager les réglementations environ-

nementales fédérales, à museler les scientifiques du gouvernement, à attaquer le statut d'organisme de bienfaisance des groupes environnementaux et à tenter d'arrêter les contestations de la société civile¹.

Nous sommes reconnaissants pour l'invitation au dialogue lancée par les Dialogues pour un Canada vert en réponse à leur rapport et nous croyons que de reconnaître et situer nos commentaires dans ce contexte est la meilleure façon de participer à ce dialogue.

Le Conseil des Canadiens a longtemps plaidé pour une stratégie énergétique canadienne qui répond aux besoins des gens, qui instaure des limites réglementaires considérables à la pollution climatique et qui vise une transition juste vers une meilleure conservation de l'énergie, vers une meilleure efficacité énergétique et vers l'énergie renouvelable.

¹ Barlow, M. (2015). Broken Covenant: How Stephen Harper Set out to Silence Dissent and Curtail Democratic Participation in Canada. Conseil des Canadiens, <http://canadians.org/broken-covenant>, page consultée le 1^{er} juin.

Pour nous, cela est intimement lié à notre appel à s'opposer aux ordres du jour des accords de libre-échange de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord économique et commercial global (AECG) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui empêchent tous les niveaux de gouvernement de réglementer la vente ou l'extraction de combustibles fossiles et de promouvoir l'énergie renouvelable. Cette stratégie est également liée à notre demande pour une politique nationale de l'eau qui reconnaît l'eau comme faisant partie du bien commun, une responsabilité publique et un droit humain, afin de s'assurer qu'elle est considérée dans la prise de décision dans le secteur de l'énergie et au-delà.

Nos expériences de campagnes dans ces domaines proposent une vision d'un certain nombre d'orientations stratégiques du rapport *Agir sur les changements climatiques : les solutions d'universitaires canadiens et canadiennes*.

La troisième orientation stratégique des Dialogues pour un Canada vert visant à intégrer le secteur de la production pétrolière et gazière dans les politiques climatiques doit être une priorité. Le secteur de l'énergie au Canada est notre plus grand contributeur aux émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les sables bitumineux, ou sables pétrolifères, sont la source d'émissions de GES ayant la croissance la plus rapide au Canada. Cette source de pétrole non conventionnelle qui requiert l'utilisation de plus d'énergie et d'eau pour en extraire le bitume collant est la troisième plus importante réserve prouvée de pétrole au monde. La production actuelle se situe à environ 2 millions de barils par jour. D'ici 10 ans, la production devrait atteindre 3,8 millions de barils par jour. La Canadian Association of Petroleum Producers s'attend à ce que l'industrie surpassé les 5 millions

de barils par jour d'ici 2030². L'approbation réglementaire a déjà été accordée pour 5,8 millions de barils par jour.

S'ils sont autorisés à se développer comme prévu par l'industrie et le gouvernement, les sables bitumineux bloqueront même effectivement la capacité du Canada d'atteindre notre faible cible climatique fédérale pour 2020³.

Les pipelines sont comme les artères qui pompent un cœur, elles sont centrales pour la capacité de l'industrie d'atteindre la croissance prévue. Les décisions qui seront prises dans les prochains mois sur les projets d'infrastructure, tels que l'agrandissement proposé pour le pipeline de Kinder Morgan pour atteindre 890 000 barils par jour et l'oléoduc Énergie Est de TransCanada pour le transport de 1,1 million de barils par jour, menacent de nous enfermer dans l'expansion non viable des sables bitumineux. La production est en train de rattraper la capacité des infrastructures de transport. Les décisions à prendre à propos des grands projets de pipelines sont liées à la capacité des producteurs à réaliser leurs plans d'expansion. Remplir seulement l'oléoduc Énergie Est représenterait près de 40 % d'augmentation de la production de sables bitumineux, ou la pollution climatique équivalente à ajouter 7 millions de voitures sur les routes. C'est d'ailleurs une des raisons importantes pour laquelle le Conseil des Canadiens mène en ce moment une campagne active pour s'opposer à des projets comme l'expansion du TransMountain et Énergie Est.

2 Note d'information préparée pour la Commission de l'énergie de l'Ontario. Pembina Institute (2015). Energy East Consultation and Review: Submission on Final Technical Reports, pp. 3, page consultée le 1^{er} juin 2015.

3 Environmental Defence and Greenpeace (2015). Digging a Big Hole: How Tar Sands Expansion Undermines a Canadian Energy Strategy That Shows Climate Leadership, page consultée le 1^{er} juin 2015. <http://environmentaldefence.ca/reports/digging-big-hole-how-tar-sands-expansion-undermines-canadian-energy-strategy-shows-climate-leadership>

Malgré le lien évident entre les nouvelles infrastructures d'oléoducs et la viabilité économique de l'expansion des sables bitumineux, l'Office national de l'énergie refuse d'inclure les impacts de la pollution en amont dans leur examen des projets de pipelines. Dans cette optique, nous ajoutons aux recommandations, minimalement, l'inclusion de considérations relatives aux changements climatiques dans l'examen des projets de pipeline par l'Office national de l'énergie. Toute politique climatique importante doit mettre un terme à l'expansion des sables bitumineux. Nous plaidons pour que tous les niveaux de gouvernement reconnaissent les risques impliqués dans les projets qui facilitent le développement des sables bitumineux, en même temps que d'autres risques sérieux qui incluent les préoccupations à propos de la sécurité des pipelines⁴ et la perspective d'un déversement de bitume dilué dans des cours d'eau⁵. Nous appelons tous les gouvernements à rejeter ces risques, à prendre une position publique forte contre les projets de pipelines comme Énergie Est et l'expansion du TransMountain, et à prendre toutes les mesures possibles qui sont en leur pouvoir pour s'opposer à ces projets⁶.

Concernant l'intégration du secteur de l'énergie dans les politiques climatiques, nous sommes aussi d'accord de tout cœur avec le fait que la **réorientation des subventions**

4 Conseil des Canadiens (2014). Énergie Est : des déversements? Une question de temps..., <http://canadians.org/sites/default/files/publications/EE-Safety-Briefing-FR.pdf>, page consultée le 1^{er} juin 2015.

5 Conseil des Canadiens (2014). Énergie Est : rencontre du pétrole et de l'eau, <http://canadians.org/sites/default/files/publications/energieest-cours-eau-0814.pdf>, page consultée le 1^{er} juin 2015.

6 Cela comprend des exemples comme des représentants politiques qui s'opposent publiquement au projet (par exemple, l'opposition des maires de Vancouver et de Burnaby au pipeline de TransMountain), qui suspendent ou refusent les permis demandés pour faciliter le projet incluant les terrains municipaux et provinciaux ou la capacité hydrique pour les stations de pompage, qui adoptent des résolutions municipales et qui fixent des conditions strictes que le projet doit respecter pour obtenir la licence sociale des municipalités et provinces affectées.

accordées aux combustibles fossiles vers des mesures climatiques, incluant l'amélioration de la conservation de l'énergie, de l'efficacité énergétique, du développement de l'énergie renouvelable et des transports publics, est attendue depuis longtemps. Nous ajouterions aux recommandations du rapport que le Canada devrait appuyer **une taxe sur les transactions financières, ou « taxe Robin des bois »**⁷. Cette mesure relativement simple a gagné l'appui d'un public varié⁸. Il s'agit d'une petite taxe sur toutes les transactions du marché financier qui pourrait générer des fonds considérables pour mettre fin à la pauvreté et pour lutter contre les changements climatiques.

Nous ne devons pas oublier non plus le rôle de la réglementation directe pour atteindre nos objectifs environnementaux. Au cours des dernières années, trop d'attention a été mise sur des solutions fondées sur le marché en réponse à la crise climatique. Il peut et devrait y avoir place à la discussion pour des actions réglementaires directes pour réduire la pollution et atteindre des objectifs environnementaux plus vastes. Les exemples d'actions comprennent **un moratoire pour le forage en mer dans l'Arctique et dans le golfe du Saint-Laurent, la réglementation et la surveillance de la fracturation hydraulique⁹, le plafonnement absolu et des échéanciers pour l'élimination progressive de toute la production électrique à partir du charbon, une meilleure réglementation et une meilleure application des règlements concernant les**

7 <http://taxerobindestbois.ca/questcequecest>, page consultée le 5 juin 2015.

8 <http://www.robinhoodtax.org/who>, page consultée le 5 juin 2015.

9 Lui, E. (2015). Members of Parliament Urged to Take Action on Fracking by Indigenous Lawyer and American Doctor. Blogue. Conseil des Canadiens, <http://canadians.org/blog/members-parliament-urged-take-action-fracking-indigenous-lawyer-and-american-doctor>, page consultée le 1^{er} juin 2015.

industries de combustibles fossiles¹⁰, et le rejet de nouveaux développements dans le secteur du nucléaire.

À propos du fait d'inclure des objectifs audacieux de production d'électricité à faibles émissions de GES dans les plans d'actions climatiques du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux (deuxième orientation stratégique des Dialogues pour un Canada vert), nous ajoutons l'importance de prioriser **la propriété publique et communautaire pour les projets d'énergie renouvelable**. Les modèles de propriété publique comprennent les sociétés d'État et les services publics. Les modèles de production électrique communautaire incluent la propriété publique locale des municipalités et des districts régionaux, de même que la propriété des Autochtones et des Premières Nations. Cela comprend aussi les modèles de propriété des coopératives de consommateurs et de membres, et les coopératives de travailleurs.

Dans un article écrit conjointement avec le Congrès du travail au Canada, *Verte, décente et publique*¹¹, nous exposons un certain nombre d'avantages distincts de la propriété publique et communautaire, notamment conserver les revenus économiques, maximiser les avantages sociaux, prioriser la conservation et assurer la sécurité énergétique.

Lorsque le pouvoir est gardé dans les mains du public et de la communauté, la probabilité que les revenus soient redistribués pour faire avancer le bien public est augmentée. La propriété publique et communautaire fournit aussi l'occasion de s'assurer que l'expansion

de la production d'électricité renouvelable est compréhensible pour l'intérêt public et qu'elle contribue à la création d'emploi et à la réduction des inégalités. L'action du gouvernement par le biais de programmes d'emplois publics est beaucoup plus susceptible que le marché de fournir des occasions d'emplois qui aident à réduire la pauvreté et qui améliorent l'équité, tout en bâtissant une économie verte juste et équitable.

Les dépenses du gouvernement pour des programmes de formation (associés à l'électricité renouvelable et à l'amélioration de l'efficacité énergétique) peuvent être dirigées vers les travailleurs qui ont perdu leur emploi (incluant ceux qui ont été déplacés par l'éloignement des combustibles fossiles dû à la transition) de même que vers les personnes et les communautés qui font face à la pauvreté et à l'injustice systématique ou qui portent le poids des impacts environnementaux et sociaux associés à l'industrie des combustibles fossiles. Par exemple, Columbia Hydro Constructors, la division de la construction de BC Hydro, a mis en place des programmes d'équité en matière d'emploi vers la fin des années 1990 qui ont fourni une formation et des possibilités d'emploi aux groupes marginalisés de la province.

Les modèles de propriété publique et particulièrement communautaire se sont également avérés être un moyen important pour s'assurer que les préoccupations individuelles et collectives associées aux projets potentiels d'énergie renouvelable sont entendues. Existe-t-il une meilleure façon de s'assurer que la participation locale est priorisée que d'avoir un projet d'énergie renouvelable détenu et géré par les membres de la communauté? Les modèles européens de coopérative ont clairement démontré cet avantage¹².

10 <http://www.greenpeace.org/canada/en/Blogentry/alberta-where-we-only-prosecute-tarsands-viol/blog/46049/>, page consultée le 1^{er} juin 2015.

11 Harden-Donahue, A., et Peart, A. (2009). *Verte, décente et publique*. Rapport du Conseil des Canadiens et du Congrès du travail au Canada, <http://canadians.org/sites/default/files/publications/Green%20Decent%20and%20Public%20-20Exec%20-%20FR.pdf>, page consultée le 1^{er} juin 2015.

12 Ibid.

En étant tenue pour responsable et en mesurant le succès non seulement par la rentabilité, mais aussi à travers l'accomplissement des objectifs sociaux, économiques et politiques, l'électricité publique et communautaire fournit aussi le moyen de prioriser une plus grande conservation de l'énergie. L'énergie la plus propre est l'énergie que nous n'avons pas besoin d'utiliser.

Par ailleurs, la propriété publique et communautaire demeure la meilleure façon d'isoler les choix de politiques publiques du conflit avec les règles du commerce, incluant les défis émergeant de l'ALÉNA.

Verte, décente et publique étudie aussi les possibilités évidentes présentées pour améliorer les mesures d'efficacité énergétique dans la quatrième orientation stratégique du rapport *Agir sur les changements climatiques : les solutions d'universitaires canadiens et canadiennes* des Dialogues pour un Canada vert. Il y a une opportunité claire pour à la fois réduire la pollution et lutter contre l'iniquité sociale en soutenant des mesures d'efficacité énergétique. Le financement public à travers **les programmes de réaménagement doit prioriser les domaines qui peuvent réduire l'iniquité sociale**, incluant les communautés qui font face au poids des impacts environnementaux et sociaux de l'industrie des combustibles fossiles, les travailleurs affectés par la transition vers une économie sobre en carbone et les zones isolées et à faible revenu.

Verte, décente et publique décrit un certain nombre de mesures politiques pour différents niveaux de gouvernement visant à soutenir la propriété publique et communautaire, et à intégrer des objectifs d'équité sociale dans les mesures d'efficacité énergétique. Celles-ci incluent (mais ne se limitent pas à) :

- Des tarifs de rachat provinciaux et autres mécanismes politiques innovants qui réduisent les obstacles pour relier l'électricité renouvelable aux réseaux électriques provinciaux. Ce mécanisme politique devrait se diriger vers le soutien pour les projets électriques publics et communautaires, de même que vers les énergies renouvelables sur le site, les projets d'énergie renouvelable à petite échelle, et la cogénération de la part des propriétaires de maison ou de ferme individuelle, des entreprises et de l'industrie;
- Un soutien du gouvernement pour l'amélioration des logements des familles à faible revenu et un financement direct pour l'acquisition d'appareils et de systèmes de chauffage/refroidissement à faible consommation d'énergie pour les locataires à faible revenu;
- Des actions fédérales visant à abroger les dispositions sur l'énergie de l'ALÉNA et du chapitre 11 et à rejeter les dispositions similaires sur l'énergie de tout futur accord commercial;
- Des politiques du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et municipaux qui mettent en place des améliorations de l'efficacité énergétique dans les institutions publiques, et qui montrent ainsi l'exemple;
- Des mesures gouvernementales qui s'assurent que les programmes de gestion axée sur la demande (GAD) favorisant une meilleure conservation de l'énergie sont priorisés;
- Un soutien financier provenant du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux pour les projets publics et communautaires d'électricité renouvelable. Cela inclut l'accès à des prêts à faible

- taux d'intérêt ou non remboursables et à des subventions;
- L'établissement d'un Fonds pour la transition équitable permettant d'aider les travailleurs et les communautés affectés par le changement vers une économie sobre en carbone. Cela inclut le financement de la formation professionnelle et du développement des emplois verts.

Comme souligné, pour nous, l'objectif de changer vers une économie sobre en carbone est étroitement lié à la protection de l'eau. Cette relation reflète la huitième orientation stratégique proposée qui cherche à protéger la biodiversité et la qualité de l'eau durant la transition vers une société sobre en carbone, tout en visant des approches nettes positives lorsque cela est possible.

Le Canada et le monde ne font pas seulement face à une crise climatique, mais aussi à une crise de l'eau. L'eau est polluée et utilisée excessivement à un taux stupéfiant et non viable¹³. Lutter contre cette crise requiert un changement fondamental dans notre relation avec l'eau, essentielle à la vie.

Le Canada a besoin d'une **politique nationale de l'eau basée sur le principe que l'eau fait partie du bien commun, une responsabilité publique et un droit humain**¹⁴. La notion de « bien commun » revendique que l'eau est un héritage commun qui doit être partagé, protégé, géré et apprécié par tous. Un cadre de bien commun requiert un changement dans la gouvernance de l'eau pour prioriser le droit humain à l'eau, la participation du public et l'intégration des Premières Nations et des

13 Barlow, M, et Clarke, T. (2007). Blue Covenant: The Global Water Crisis and the Coming Battle for the Right to Water. Toronto: McClelland & Stewart.

14 Lui, E. (2015). Chapitre Eau. Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral 2015. Rapport, Centre canadien de politiques alternatives, Ottawa, pp. 83, page consultée le 1^{er} juin 2015.

autres communautés dans le processus de prise de décision. Les principes de responsabilité publique exigent que les gouvernements protègent les sources d'eau pour l'utilisation raisonnable par les communautés, et rendent l'utilisation privée soumise aux droits communautaires. C'est dans cette optique que les nouveaux projets énergétiques et la transition vers une société sobre en carbone devraient être considérés¹⁵. S'ils sont mis en œuvre, cela aurait des conséquences sérieuses pour l'énergie extrême, un groupe de nouvelles méthodes d'extraction de l'énergie qui nécessitent plus d'eau, d'énergie et d'effort et qui sont plus destructrices pour l'environnement et les communautés environnantes. Les exemples d'énergie extrême comprennent le développement des sables bitumineux, la fracturation hydraulique, les mines à déplacement de sommet et le forage en eau profonde. L'extraction de l'énergie extrême et les projets de transport associés laissent les municipalités et les communautés autochtones vulnérables aux déversements, aux coûts associés des soins de santé et aux impacts des changements climatiques sur les bassins versants et l'infrastructure de l'eau.

La prise de décision concernant les projets énergétiques doit aussi respecter **le droit des peuples autochtones au consentement préalable, libre et éclairé (CPLE)**, incluant le droit de dire « non ». Ce droit est implicite dans la dixième orientation stratégique des Dialogues pour un Canada vert, mais doit être clairement stipulé, malgré l'entêtement du gouvernement fédéral de ne pas reconnaître ce droit pourtant reconnu internationalement. Le Canada a la distinction douteuse d'être le seul pays à voter à deux reprises contre une déclaration des Nations Unies. Cette tension entre les projets énergétiques et le respect du CPLE existe dans de nombreux exemples

15 Ibid.

canadiens, incluant le projet de barrage du site C en Colombie-Britannique¹⁶.

Le Conseil des Canadiens apprécie cette occasion de faire des remarques sur le rapport des Dialogues pour un Canada vert, *Agir sur les changements climatiques : les solutions d'universitaires canadiens et canadiennes*, remarques fondées sur nos expériences

de campagnes dans ces domaines. Nous espérons que les mesures suggérées ici seront considérées de manière plus approfondie. Nous continuerons de demander le meilleur de nos gouvernements et de travailler avec nos partisans, nos sections locales de bénévoles et nos organisations, groupes et communautés autochtones alliés pour la réalisation de ces mesures dans notre travail.

¹⁶ <http://canadians.org/action/stop-site-c-dam>, page consultée le 5 juin 2015.



À PROPOS DE L'INITIATIVE

DIALOGUES POUR UN CANADA VERT

Cette contribution fait partie d'un recueil de textes, *Agir sur les changements climatiques : vers un dialogue élargi à la société civile canadienne*, qui provient des interactions entre Dialogues pour un Canada vert, une initiative parrainée par la Chaire UNESCO-McGill Dialogues pour un avenir durable, et des gens d'affaires, des organisations non gouvernementales, des syndicats, des municipalités, des groupes de chercheurs et des citoyens.

Dialogues pour un Canada vert est une initiative qui mobilise plus de 60 chercheurs provenant de toutes les provinces du Canada qui représentent des disciplines diverses en sciences pures, en génie et en sciences sociales. Nous sommes convaincus qu'il est grand temps de mettre de l'avant des options concrètes, dans le contexte canadien, et que ces options aideront le pays à passer à l'action.

Ensemble, ces textes enrichissent les solutions possibles et prouvent qu'il y a des idées en ébullition partout au Canada. Les opinions exprimées dans *Agir sur les changements climatiques : vers un dialogue élargi à la société civile canadienne* appartiennent aux auteurs et aux organismes respectifs et ne reflètent pas nécessairement celles des Dialogues pour un Canada vert.

Nous remercions tous les contributeurs de s'être engagés dans ce dialogue afin d'arriver à une vision collective des voies menant à une société sobre en carbone et des façons d'y parvenir.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ NOTRE SITE WEB

sustainablecanadadialogues.ca/fr/vert/agir-changements-climatiques